

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 20139 - 78EME ANNÉE

Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions

10 mai : les descendants des victimes de l'esclavage crime contre l'humanité ont droit à la réparation

Le 10 mai commémore la date à laquelle la France, ancienne puissance coloniale, a reconnu l'esclavage en tant que crime contre l'humanité. Elle est devenue la Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions. Tout crime demande réparation. Mais à ce jour, les seuls qui ont bénéficié d'une réparation sont les esclavagistes, indemnisés par la France pour la perte de capital que constituait la fin du droit pour un être humain de traiter un autre comme un esclave. Toujours rien pour les descendants des victimes, alors que les effets de l'esclavage continuent de se faire ressentir.

Le 10 mai a été décrété Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions. Cette date rappelle que la France a reconnu l'esclavage en tant que crime contre l'humanité, c'est inscrit dans la loi. Cette reconnaissance par une ancienne puissance coloniale est essentielle. En effet, l'esclavage est une des explications de l'enrichissement de l'Occident au détriment des autres régions du monde.

L'esclavage est aboli depuis 1848 à La Réunion. Il a marqué plus de la moitié de l'histoire de La Réunion. Force est de constater que ses effets continuent de se faire ressentir. Les descendants des victimes du crime contre l'humanité sont toujours largement en bas de l'échelle sociale.

Esclavagistes indemnisés, pas les victimes !

En 1848, l'État a décidé d'accorder une réparation, mais elle ne concernait pas les victimes du crime. Les bénéficiaires étaient les esclavagistes qui ont reçu une indemnisation suite à l'abolition pour compenser ce qui était alors considéré comme une perte de capital : désormais il fallait verser un salaire et ne

plus astreindre la moitié de la population réunionnaise à un régime de travaux forcés.

Les victimes de ce crime n'ont pas été indemnisées. Elles ont au contraire été la cible de l'exclusion. Les anciens esclavagistes firent venir massivement d'Inde des dizaines de milliers de travailleurs pour remplacer ceux qui venaient d'être libres dans les plantations de canne. Les conditions étaient réunies pour maintenir les anciens esclaves dans la pauvreté, ce qui fut un moyen pour les esclavagistes d'obtenir leur revanche. De cette période, il reste d'importantes séquelles à La Réunion.

Fonds de développement : une réparation

Dans ces conditions, l'État ne peut échapper à sa responsabilité de réparer. C'est pourquoi il doit massivement investir à La Réunion dans la lutte contre la pauvreté, un phénomène qui touche en grande partie les descendants des esclaves. A cela s'ajoute la nécessité d'accompagner le développement de La Réunion.

La différence de PIB par habitant entre La Réunion et la France est de 12000 euros par an, au détriment des Réunionnais. Multiplier cette valeur par le nombre d'habitants à La Réunion aboutit au nombre de 10 milliards. Un Fonds de développement abondé par la France d'un montant de 10 milliards d'euros, géré par les Réunionnais en fonction de leurs priorités, apparaît donc comme un moyen légitime pour ce pays de réparer le crime qu'il a fait subir à La Réunion pendant 200 ans.

Ainsi, la France montrerait l'exemple aux autres pays qui se sont enrichis grâce à un crime contre l'humanité : il est possible de réparer l'esclavage.

500 millions d'euros d'aides de l'État à Maurice pour le tourisme : objectifs 1 million de touristes en 2022, 1,4 million en 2023

Maurice sortira renforcée de la crise COVID-19, et La Réunion ?



La délégation mauricienne conduite par Steven Obeegdaoo (au centre).

Face à la pandémie de coronavirus, Maurice a mis en place une stratégie bien différente de La Réunion avec la fermeture des frontières pendant 18 mois et 500 millions d'euros de fonds publics mauriciens pour payer la moitié des salaires et financer des investissements pendant le plus fort de la crise. Résultat : Maurice sortira renforcée de la crise COVID-19 et pense accueillir dès l'année prochaine le même nombre de touristes qu'avant la pandémie, soit 1,4 million de personnes, l'équivalent de la population de l'île Maurice.

Avant de rencontrer le préfet et la présidente de la Région, la délégation mauricienne conduite par le vice-Premier ministre Steven Obeegadoo a tenu à rencontrer les médias de La Réunion. Cette conférence de presse a permis de rappeler la stratégie mise en œuvre chez nos voisins pour faire face à

la pandémie. Bien différente de celle imposée aux Réunionnais, la stratégie mauricienne permet à l'île sœur de sortir renforcée de la crise sanitaire.

Toujours la crise sanitaire à La Réunion

A La Réunion, la crise COVID-19 est encore loin d'être terminée. Notre île dénombre officiellement plus de 10.000 cas par semaine ainsi que plusieurs décès hebdomadaires. Plus de 700 morts sont officiellement à déplorer alors que selon l'INSEE, notre île a connu une augmentation de 42 % du nombre de décès entre janvier et avril 2022 par rapport à la même période en 2019.

Cette situation dramatique est le résultat d'une poli-

tique : laisser le coronavirus et ses variants entrer à La Réunion. Cette politique est illustrée par la volonté de laisser entrer les passagers venant d'Europe sans quarantaine ni tests de dépistage à l'arrivée. Les autorités sanitaires refusent d'ailleurs de communiquer le nombre de cas de coronavirus importés par des passagers, et cela depuis 14 semaines. En Afrique australe et particulièrement dans l'océan Indien, La Réunion apparaît donc clairement comme le pays ayant le plus mal géré la crise COVID, en raison de décisions imposées par un pouvoir parisien dont le centre principal d'intérêt n'est pas le développement de La Réunion.

« L'absolue nécessité d'une compagnie aérienne nationale »

A Maurice, les Mauriciens ne peuvent compter avant tout que sur eux-mêmes pour développer leur pays. Ceci explique sans doute pourquoi la stratégie était totalement différente.

Dès que la pandémie de coronavirus a atteint notre région, Maurice a fermé ses frontières. Les personnes admises sur le territoire devaient observer une quarantaine de deux semaines très strictes. La réouverture des frontières s'est faite de manière progressive, en fonction de l'évolution de la pandémie au plan international. Parallèlement, une intense campagne de vaccination a permis à plus de 90 % de la population adulte d'avoir un schéma vaccinal complet, tandis que les deux-tiers de la population éligible a reçu une troisième dose.

Pendant que les frontières étaient fermées, toute l'industrie touristique était à l'arrêt. Le gouvernement mauricien a alors assuré le paiement de 50 % des salaires des travailleurs au chômage technique. Ce fut un effort de 223 millions d'euros. Cette aide a permis de limiter les licenciements. Dans le même temps, Air Mauritius a été restructurée. La flotte et le personnel ont été réduits, et les activités de la compagnie ont été intégrées à l'aéroportuaire. Ceci correspond à un besoin : « l'absolue nécessité d'une compagnie aérienne nationale ».

Par ailleurs, l'État mauricien a financé un plan d'in-

vestissement pour le tourisme, à hauteur de 319 millions d'euros. Ceci a donc permis de mettre à profit la fermeture des hôtels pour les moderniser, et pour investir dans la formation. Ces plus de 500 millions d'euros représentent l'équivalent de la moitié du budget de la Région ou du Département de La Réunion. C'est dire l'effort considérable qui a été accompli par nos voisins, car ils ont conscience que le tourisme est un pilier de leur économie, et que de nombreuses familles en dépendent.

Contraste saisissant avec La Réunion

Cela signifie que la période d'arrêt causée par la COVID-19 a été mise à profit par nos voisins pour faire progresser leur industrie touristique. La stratégie « zéro COVID » à Maurice permet de limiter aujourd'hui le nombre de nouvelles contamination à un millier de nouveaux cas par semaine, dix fois moins qu'à La Réunion, avec pour conséquence un impact très faible sur le système de santé. Cela permet à Steven Obeegadoo de souligner que l'île Maurice est considérée comme un des pays qui a le mieux géré la crise COVID en Afrique, le contraste est donc saisissant avec La Réunion.

Sur cette base, Maurice prévoit d'accueillir dès cette année 1 million de touristes. Son ambition est de renouer dès l'année prochaine avec le pic de fréquentation observé avant la pandémie de coronavirus, c'est-à-dire 1,4 million de touristes en 2023.

Conclusion : Maurice sortira renforcée de la crise COVID, selon son vice-Premier ministre. C'est la conséquence d'une stratégie adaptée à la situation du pays, visant à limiter au maximum l'impact d'une crise sanitaire mondiale.

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

Alon fé in bilan ! Toute i komanss konmsa !

Mézami, sépa si zot la romarké mé dann toute zafèr i fo fé in bilan. Oute santé i klosch pa ? Médsin va di aou, alon fé in bilan. Kan i ariv moi d'avril toute sossyété i fé zot bilan, pou oir si toute i tourn ron, sansa tor-an-travèr. Mème an famiye néna dé foi i fo fé lo bilan pou oir si i kontinyé, si i kontinyé pa, si i kontinyé parèye, sansa otroman.

Mézami, pou La Rényon tazantan i fé in bilan : mi rapèl dsu la finission lo manda Nicolas Sarkozy la fé in zétazénéro épi lo Prézidan la fé in gran diskour laba dann Paris mé konm Sarkozy la pa gingn son ronouvèlman d'bail, l'arète la mème. Apré li la vni Hollande é li la fé in kinkéna mi-fig, mi-rézin, ka-in ka-a. Sak la vni apré l'avé si tèlman konfyanss dann sak lété i vien avan li, ké li la rofé in léspèss l'audite intèrne épi konm i di son politik la parti a volo. A volo, mé la pa anpèsh bande fransé ronouvèl son bail.

Antouléka, shak foi k'in Prézidan sansa in gouvèrnman la di li fé lo bilan, noute parti la touzour fé konète son l'opinyon dsu noute sityassion, épi bande solission li propoze. Domaze lé z'ot la pa fé konm nou pars nou nora gingn konpar la pozission lé z'inn é sète lé z'ote, é apréssa nou nora mète dakor dsi in bon politik pou noute péi...

A ! Biensir bande média i fé konmsi né égziss pa. Konmsi noute lopinyon i konte pou la po d'patate mé sa i dispans pa lé zot de fé in bilan pou bien konète oussa ni lé, oussa ni doi alé, kèl sé noute bann poin for pi noute bande poin fèb. Pou nou ossi lé l'èr pou fé lo bilan é ni poua pa fé lontan konmsi de rien n'été.

A fors alé a lo, kalbass i kass. A bon ékoutèr salu.

Justin